BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1316

33 – GIRONDE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Extrait de jugement

Date : 19 août 2022.
Jugement arrêtant le plan de sauvegarde.
808 697 023 RCS Bordeaux.
S.A.S. HOLDING K.
Forme : SAS.
Enseigne : S.A.S. HOLDING K.
Activité : acquisition, détention et gestion de participations financières, valeurs immobilières et droits sociaux.
Adresse : 121, avenue du Périgord, 33370 Yvrac.
Complément de jugement : Jugement arrêtant le plan de sauvegarde. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL PHILAE prise en la personne de Maître Laëtitia LUCAS-DABADIE, SELARL PHILAE, 123, avenue Thiers, 33100 Bordeaux. Dans les conditions suivantes : - le paiement des créances inférieures à 500 euros s'effectuera immédiatement dès l'adoption du plan, - la poursuite des contrats en cours selon les modalités constractuelles, - le paiement de l'intégralité des créances échues et à échoir (chirographaires et priviligiées) en 10 annuités de 10 % chacune, la première payable au plus tard le 19 août 2023 et chacune des annuités suivantes à la date anniversaire de l'adoption du plan, - en garantie de la bonne exécution du plan, pour les créances provisionnelles ou soumises à instance en cours, versement sur un compte CARPA, de l'intégralité des sommes, sur une période de 10 ans à raison de 1 % les deux premières années, 3 % la troisième année, 5 % de la cinquième à la neuvième année et 65 % la dixième année, la première payable au plus tard le 19 août 2023 et chacune des annuités suivantes à la date anniversaire de l'adoption du plan. N° RG : 21/00095